

le lendemain, & trouva le 8. Juin vis-à-vis les Isles de *St. Pierre*, l'Escadre aux ordres de Mr. Villarzal. Mr. Calas fut à bord du Commandant, & continua ensuite sa route pour ce Port, où elle vint mouïller la nuit du 19. au 20. Depuis l'arrivée de cette Tartane on a dépêché un Courier à *Versailles*, pour informer la Cour du contenu du Traité, qui est tout à l'avantage de la France; & l'on assure que Mr. du Revest a mandé, qu'il attendoit devant *Tripoli* l'Escadre de Mr. de Villarzal, pour remplir une autre commission sur laquelle on garde un profond secret. »

L'Envoyé de *Tripoli* qui est à *Paris* a voulu accommoder la chose, voyant qu'on alloit sérieusement agir contre sa Régence, mais il n'a rien effectué. On lui a fait connoître qu'il n'y avoit point d'autre accommodement à faire qu'une promptre soumission à ce que le Roi exigeoit.

V. Le Roi a nommé les Officiers qui doivent aller à la rencontre de Madame Infante Duchesse de Parme, qui vient faire un voyage à *Paris*, d'où la Duchesse de Modene ne fait pas encore état de partir. Le Comte de Noailles & le Marquis de Nadaillac iront prendre la Duchesse de Parme à *Antibes*; & le Duc de Villars, Gouverneur de *Provence*, ira la recevoir dans son Gouvernement. Le Roi a nommé aussi à l'Evêché de *Castres* l'Abbé de Baral, Abbé d'Aurillac & neveu du Cardinal de Tencin.

Leurs Majestés ayant été invitées d'être Parrain & Marraine du Prince ou de la Princesse dont l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême accouchera; elles ont accepté très-gracieusement cette invitation.

Le 3. Juillet le Duc de Chartres a été mis
entre